Responsable de Secteur - H/F - 83

CERTIFICAT	DATE
TFP6 - Bac+3	À partir dejuin 2024
LOCALISATION	**SALAIRE**
Toulon	de 730€ à 1 826€ ht
NATURE DU CONTRAT	**NOMBRE DE PROFIL À RECRUTER**
Contrat d'apprentissage	2 Postes à pourvoir

DESCRIPTION DU POSTE

Envie de découvrir un secteur dynamique et qui forme à des métiers essentiels à tous?? Intéressé par un métier à responsabilités dans le secteur de la propreté comme responsable de secteur? C'est par ici?!
Nous vous proposons d'intégrer notre formation TCN6 (Bac+3 en 1 an) dans le cadre d'un contrat en apprentissage.

DOMAINE DE L'ENTREPRISE

Entreprise de propreté

MISSIONS

Aux côtés de votre tuteur.rice, vous assurerez les missions suivantes :
- Gestion d'un portefeuille client -Encadrement des équipes
- Organisation et gestion de chantiers
- Contrôle qualité et proposition d'amélioration Procédures QHSE
- Suivi des habilitations liées à la sécurité Gestion du parc matériel
- Recrutements et élaboration de contrats d'embauche Participation aux réunions d'exploitation

PROFIL RECHERCHÉ

- Nous recherchons un profil alliant curiosité, sens du service, ténacité et envie d'apprendre.
- Aucune expérience professionnelle n'est exigée, seulement une grande motivation?!
- Déjà titulaire d'un BAC +2 minimum, vous souhaitez intégrer une formation en TCN6 (Bac+3 en 1 an).
- Débutant accepté

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir moins de 30 ans (ou une reconnaissance TH) à la date de signature du contrat.
- Déjà titulaire d'un BAC +2 minimum, vous souhaitez intégrer une formation en TCN6 (Bac+3 en 1 an).
- Être de nationalité française ou bien être autorisé à travailler en France.

DURÉE ET RYTHME

- 1 an
- Alternance 1 semaine formation pour 2 semaines en entreprise
- Lieu : Marseille
- Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge, selon conditions, ainsi que le permis de conduire

TFP NIVEAU 6 (BAC+3) RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT & QUALITÉ HYGIÈNE, PROPRETÉ ET SERVICES



1 an en alternance

Apprentissage :

Jeunes de 16 à 29 ans révolus

Sans condition d'âge pour les personnes :
o Reconnues travailleur handicapé,
o Ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
o Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Professionnalisation :

Sans condition d'âge.

INHNI © Copyright 2026